

Nouméa, le 27 octobre 2010

## **Communiqué de presse**

Dans le cadre de l'élaboration de « Nouvelle-Calédonie 2025 », le schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie, une réunion de travail est programmée à la Mairie de Koumac, le jeudi 28 octobre à 9 H, avec les communes du Grand Nord (Koumac, Ouegoa, Bélep, Poum, Pouébo, Kaala Gomen).

Ce regroupement correspond à des communes ayant des affinités entre elles ou se montrant complémentaires sur les plans économiques, socio-économiques, démographiques... Elles concordent en règle générale avec des bassins d'emploi.

Lors de cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre du travail engagé de définition des orientations et des moyens à mettre en place dans le cadre du schéma, il sera effectué un rappel du diagnostic établi. Les participants pourront s'exprimer sur les différentes orientations fondamentales proposées ainsi que leurs déclinaisons en objectifs stratégiques et axes prioritaires. Le dialogue ainsi engagé permettra au Service de l'aménagement et de la planification du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie de prendre en compte les attentes et les réalités des élus et représentants des communes du Grand Nord.

Des réunions du même type ont déjà été menées :

- à la mairie de Koné le 13 octobre pour les communes de Voh, Koné, Pouembout et Poya ;
- au SIMM de La Foa le 15 octobre pour les communes de La Foa, Bourail, Farino, Sarraméa, Boulouparis, Thio et Moindou ;
- à la mairie de Hienghène le 21 octobre pour les communes de Hienghène, Poindimié, Ponérihouen et Touho

D'autres sont prévues :

- à la mairie de Maré le 5 novembre ;
- à la mairie de Canala le 10 novembre pour les communes de Canala, Houailou et Kouaoua ;
- à la mairie de Lifou le 17 novembre ;

Il reste également à planifier les réunions qui concerneront les communes du grand Nouméa, de Yaté, de l'île des Pins et d'Ouvéa.

**Pour tout contact concernant cette réunion à laquelle la presse, si elle le souhaite, pourra assister : Laurent CHATENAY au 76 81 09**

Gou

Tél. : (+687) 24 65 65 - Fax : (+687) 24 66 20  
8, route des artifices - BP M2 - 98 849 Nouméa Cedex

[www.gouv.nc](http://www.gouv.nc)